

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Aucune information

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Société de fiducie Blue Bridge Inc.

Avis de délivrance de permis

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ c. S-29.01

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 23 mars 2018, un permis à Société de fiducie Blue Bridge Inc., l'autorisant à exercer ses activités au Québec en tant que société de fiducie.

Le siège de la société de fiducie est situé au 1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1900, Montréal (Québec) H3A 3G4.

Fait le 23 mars 2018

Autorité des marchés financiers

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information